ADMISSION EN 1E ANNEE AVEC DEMANDE DE DEROGATION POUR ABSENCE DE BACCALAUREAT (INTERRUPTION DE LA SCOLARITÉ)

Concours d'entrée des 29, 30 avril et 2, 3 mai 2024

École Nationale Supérieure d'Art - 3 rue Michelet, BP 22566 - 21026 Dijon, cedex, France - +33 (0)3 80 30 21 27 - contact@ensa-dijon.fr

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez demander une dérogation afin de pouvoir vous présenter au concours d'entrée en 1e année à l'Ensa Dijon.

Il conviendra de nous adresser **au plus tard le 4 mars 2024 dernier délai** (cachet de la poste faisant foi) :

Votre dossier administratif constitué des documents suivants :

- Un curriculum vitae retraçant votre parcours scolaire et/ou votre expérience professionnelle ;
- Tout document justifiant votre parcours, tels que convention de stage, contrat de formation, lettre de recommandation ;
- Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- Pour les candidats de nationalité française, copie de l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- Une photo d'identité (nom et prénom au verso) ;
- Pour les candidat.e.s de nationalité étrangère, un test de connaissance du français (TCF ou DELF). Le niveau B1 est admis en 1e année, mais l'étudiant.e devra obtenir le niveau B2 avant le passage en 2e année. Cet examen peut être passé :
  • A l'étranger, dans les institutions habilitées telles que les ambassades de France (service de coopération et d'action culturelle), les alliances françaises, le consulat général de France, les universités ;
  • En France, dans les centres agréés par le CIEP (centre international d'études pédagogiques). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse internet suivante : www.ciep.fr

Votre portfolio qui comprendra :

1) Les réponses aux 4 questions suivantes – 5 lignes maximum de réponse par question :
   a) Pratiquez-vous une activité artistique régulière ? Dans quel cadre, depuis combien de temps ? En quoi consiste-t-elle ?
   b) Quels sont la dernière exposition, le dernier livre, le dernier film, le dernier concert que vous avez vus ? Qu'en avez-vous pensé ?
   c) Pourquoi candidatez-vous en école d'art ? Pourquoi à l'école d'art et de design de Dijon en particulier ?
   d) Parlez-nous de vous. Quel est votre parcours ? Comment vous définiriez-vous ? Y a-t-il quelque chose que vous voudriez nous dire en particulier ?
2) Un choix de travaux personnels légendés (pour chaque réalisation présentée : indiquer le lieu, le contexte, la date, les matériaux utilisés et dire pourquoi ce choix) > sélection d'une dizaine de travaux.

Ces deux dossiers sont à envoyer ensemble à :

Ensa Dijon - Dérogation 2024
3 rue Michelet
BP 22566
21025 Dijon cedex
France

Une commission examinera votre dossier et vous autorisera ou non à vous présenter au concours. La décision vous sera communiquée par mél.
Si vous êtes autorisé à vous présenter au concours, vous devrez payer les frais d'inscription de 37 euros (les modalités seront indiquées dans le mél de réponse).

ATTENTION

- Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.
- Indiquer une adresse mél valide jusqu'à la fin du processus.

École Nationale Supérieure d'Art - 3 rue Michelet, BP 22566 - 21025 Dijon, cedex, France - +33 (0)3 80 30 21 27 - contact@ensa-dijon.fr